

**DÉPARTEMENT DU TARN
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT-AMANCET

Procès verbal du 27 Mars 2026

Présents : Marc TISON, Marie PRISSET, Benoît ESCANDE, Dominique ALIU, Lisa COUTELIER, Paul GATIMEL, Gilles ESTIVAL, Louise ABT, Valérie MICALLEF, Nicolas BARRAU.

Absente : Lise BERHOUMIEUX (procuration à Benoît ESCANDE)

Secrétaire : Marie PRISSET

Ordre du jour :

- Délégations du conseil municipal au maire
- Nomination des délégués défense / sécurité routière / sécurité incendie et catastrophe naturelle
- Nomination au Parc Naturel du Haut Languedoc / SIPOM / Syndicat des eaux / SDET
- Questions diverses

I/ DELEGATION AU MAIRE :

Le maire lit toutes les délégations et les explicite.

Il précise que le maire rendra compte au Conseil Municipal sur toutes les actions menées au regard de ses délégations.

Le conseil municipal passe au vote :

Pour : 10 abstention : 1 contre : 0

II/ NOMINATION AUX ORGANISMES

ORGANISME	TITULAIRE	SUPPLEANT
PARC DU HAUT LANGUEDOC	Benoît ESCANDE	Louise ABT
SIPOM	Dominique ALIU	Marie PRISSET
SYNDICAT DES EAUX DE LAMONTAGNE NOIRE	Gilles ESTIVAL	Lisa COUTELIER
SYNDICAT DEPARTEMENTAL ENERGIE DU TARN	Lise BERTHOUMIEUX	Benoît ESCANDE
DELEGATION DEFENSE	Marc TISON	
DELEGATION SECURITE ROUTIERE	Lisa COUTELIER	Paul GATIMEL
CORRESPONDANT ERDF TEMPETE	Marie PRISSET	Benoît ESCANDE

Le conseil municipal passe au vote : voté à l'unanimité

III/ QUESTIONS DIVERSES.

Les commissions :

- Commissions obligatoires : Le maire précise qu'un travail d'appropriation des dossiers doit être réalisé en amont.
- Commission Embellissement du village : Fleurissement : la référente élue est Dominique ALIU.
- Commission communication : la référente élue est Lise BERTHOUMIEUX

Une communication auprès des habitants sera réalisé avant le prochain conseil municipal.

Fin de la séance à 22 heures.